

Développer des pratiques bientraitantes auprès d'une personne en situation de dépendance

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des stagiaires

- Assistant de vie
- Aide à domicile / Auxiliaire de vie social/ Accompagnant éducatif et social
- Personnel des établissements des services medico-sociaux (ESMS)

Prérequis

- Etre sous contrat avec un employeur (IPERIA)
- (hors financement IPERIA) pas de pré-requis

Accessibilité

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap est variable selon le lieu de la formation, nous invitons les personnes à nous contacter pour tout besoin lié à une situation de handicap.

- La formation est accessible sur inscription avec un bulletin IPERIA SPE une fois contact pris avec notre organisme ou votre service mandataire

- La formation est accessible en INTER ou en INTRA sur demande

Pour s'inscrire à une formation sous financement Iperia, les SPE (salarié du particulier employeur) doivent remplir un bulletin d'inscription spécifique. Celui-ci est transmis par mail, pour un retour au moins 1 mois avant le début de la session de formation.

Pour être recevables, les bulletins d'inscription doivent être accompagnés des pièces jointes suivantes : bulletin de salaire de moins de 3 mois, agrément en cours de validité, pièce d'identité, RIB au nom du SPE. Attention, il n'est accepté aucune rature ni correcteur sur les bulletins d'inscription.

A réception des bulletins d'inscription et une dizaine de jours avant le démarrage de la formation, une convocation sera adressée par email à la personne.

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de développer des pratiques bientraitantes en adéquation avec le cadre réglementaire en vigueur et de réagir de manière adaptée face à une situation de maltraitance.

Contenu de la formation

- SAVOIRS
 - L'autonomie, la dépendance et la perte d'autonomie : définitions et enjeux.
 - Le concept de bientraitance, sa définition et son évolution.
 - Le cadre réglementaire en vigueur et les recommandations de l'ANESM et de la HAS en matière de bientraitance.
 - Les principes fondamentaux d'une démarche de bientraitance.
 - Les postures et les attitudes favorisant la bientraitance.
 - Les spécificités du travail à domicile.
 - La confrontation quotidienne à la maladie ou au handicap et les risques psychosociaux.
 - La maltraitance : ses formes et ses signes, les facteurs de risque, le cadre juridique et les moyens d'action.
- SAVOIR-FAIRE
 - Intégrer les principes de la bientraitance et de la relation d'aide à son projet d'accompagnement personnalisé.
 - Développer une démarche de réflexion et de questionnement, afin d'améliorer ses pratiques bientraitantes.
 - Élaborer une charte de la bientraitance des personnes en situation de dépendance accompagnées à leur domicile.
 - Mettre en place un environnement et des actions favorisant la libre adhésion de la personne à la démarche d'accompagnement, son autonomie et l'expression de ses choix ou de ses souhaits.

Institut de Formation Pratique

32 avenue du Général Leclerc

54700 PONT-A-MOUSSON

Email: contact@institutdeformationpratique.fr

Tel: 03.83.54.63.67



- Ajuster en continu ses pratiques et les modalités d'accompagnement dans le respect des rythmes, des besoins et des souhaits de la personne.
- Mettre en place des actions permettant de se préserver face au risque d'épuisement professionnel et à des situations à forte charge émotionnelle.
- Agir de manière appropriée face à une situation préoccupante ou à une situation de maltraitance avérée.
- SAVOIR-ÊTRE
 - Être dans une juste proximité
 - Être disponible
 - Être respectueux de la personne, de ses droits et de ses choix
 - Prendre du recul
 - Être à l'écoute

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur professionnel expérimenté sur le secteur de l'aide à domicile plus particulièrement sur ce thème

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Modalités d'obtention

Délivrance d'une attestation

Indicateurs de résultats

Pas de données pour les années précédentes.

Tarif de la formation

Financement par le plan de développement des compétences IPERIA pour les assistants maternels et gardes d'enfants ou SPE (sur bulletin d'inscription IPERIA)